

**Rapport d'activité 2024**

**SOS MEDITERRANEE Suisse**



**SOS**  
**MEDITERRANEE**  
**Suisse**

# SOMMAIRE

|                              |   |
|------------------------------|---|
| LE MOT DE LA PRÉSIDENTE..... | 3 |
|------------------------------|---|

|                        |   |
|------------------------|---|
| QUI SOMMES-NOUS ?..... | 4 |
|------------------------|---|

Une mission humanitaire en mer

*L'Ocean Viking*

L'association suisse

Le réseau européen

|                  |    |
|------------------|----|
| 2024 EN MER..... | 10 |
|------------------|----|

Contexte en Méditerranée

Les opérations de sauvetage en 2024

La voix de Mary secourue en janvier 2024

|                   |    |
|-------------------|----|
| 2024 À TERRE..... | 28 |
|-------------------|----|

Événements

Mobilisation citoyenne

Communication et sensibilisation

|                       |    |
|-----------------------|----|
| LES PARTENARIATS..... | 35 |
|-----------------------|----|

|                         |    |
|-------------------------|----|
| LE BILAN FINANCIER..... | 36 |
|-------------------------|----|

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cher.e.s membres, partenaires et ami.e.s de SOS MEDITERRANEE Suisse,

C'est avec émotion et détermination que je m'adresse à vous en tant que nouvelle présidente de notre association. L'année 2024 a été marquée par de profonds défis, en mer comme à terre, qui rappellent plus que jamais l'urgence de notre engagement collectif.

En Méditerranée, la situation des personnes en exil s'est encore aggravée. Le nombre de décès a fortement augmenté en 2024 : une personne sur 71 a perdu la vie en tentant la traversée, contre une sur 90 l'année précédente. Parmi elles, 115 enfants et 2219 adultes sont décédés. Pourtant, au lieu de renforcer les moyens de sauvetage, les politiques se durcissent et entravent notre action. Le décret Piantedosi, entré en vigueur en Italie en 2023, en est un triste exemple : en imposant des restrictions aux opérations humanitaires, il ralentit les interventions et met davantage encore de vies en danger.

Sur le terrain, la situation est toujours plus complexe. Nos équipes ont été confrontées à des interventions d'hommes armés non identifiés mettant en péril aussi bien la sécurité des personnes en détresse que celle de nos équipages. Face à ces menaces et aux entraves administratives, nous devons rappeler haut et fort que la mer doit rester un espace humanitaire, où le droit maritime prime sur toute logique répressive. Le sauvetage en mer n'est pas un crime : c'est une obligation légale et un impératif moral.

À terre aussi, les défis sont nombreux. Comme beaucoup d'organisations en Suisse, nous avons connu une baisse des dons en 2024, dans un contexte de crises multiples où la tragédie en Méditerranée est parfois reléguée au second plan.



Mais nous le savons : l'urgence est toujours là, et chaque geste de solidarité compte. Grâce à l'engagement indéfectible de nos bénévoles et salarié.e.s, nous poursuivons notre mission, tout en multipliant les événements pour sensibiliser et fédérer notre communauté autour de notre action.

2024 a également été une année de transition pour SOS MEDITERRANEE Suisse. Caroline Abu Sa'da, directrice et fondatrice de notre association, a quitté ses fonctions pour se consacrer à la création de la Fondation pour l'Action Humanitaire en Mer, aux côtés de Richard Watts, qui a ainsi cédé la présidence. Avec Elliot Guy, notre nouveau directeur, nous leur adressons toute notre gratitude pour leur engagement exceptionnel et le travail accompli ces dernières années.

Nous remercions aussi chaleureusement la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), dont le soutien, pour la quatrième année consécutive, a permis à notre navire-ambulance, l'*Ocean Viking*, de poursuivre sa mission vitale.

Enfin, à vous toutes et tous, bénévoles, donatrices et donateurs, partenaires et sympathisant.e.s un immense merci. C'est grâce à vous que notre action est possible. En 2025, nous continuerons ensemble à répondre à ce SOS.

Avec toute ma gratitude et mes chaleureuses salutations,

**Alexandra Calmy, Présidente,  
SOS MEDITERRANEE Suisse**





# QUI SOMMES-NOUS ?

## UNE MISSION HUMANITAIRE EN MER

**SOS MEDITERRANEE est une association européenne de sauvetage en mer, fondée au printemps 2015 par des citoyen.ne.s engagé.e.s, refusant de rester inactif.ve.s face à la tragédie des naufrages en Méditerranée centrale.**

Issue d'une coopération franco-allemande, l'association s'est depuis implantée en France, Allemagne, Italie et Suisse, poursuivant son développement à l'international. Depuis sa création, plus de 41 000 personnes ont été secourues par nos équipes en mer, d'abord avec l'Aquarius, puis, depuis 2019, avec l'*Ocean Viking*.

Indépendante de tout parti politique et de toute confession, SOS MEDITERRANEE place au cœur de son engagement un principe fondamental: le respect inconditionnel de la dignité humaine. Conformément aux règles du droit maritime international, elle porte assistance à toute personne en détresse en mer, sans distinction de nationalité, d'origine, d'appartenance sociale, religieuse, politique ou ethnique.



### Les missions

- **Fournir une assistance humanitaire par voie maritime** aux populations en détresse, à la suite de catastrophes ou de conflits, notamment sous forme d'aide médicale et alimentaire.
- **Secourir les personnes en détresse en mer** à travers des opérations de recherche et de sauvetage.
- **Assurer la protection des personnes rescapé.e.s** jusqu'à leur débarquement dans un lieu sûr, en veillant à leur sécurité et à leur dignité.
- **Témoigner** de la situation dans les zones de navigation et d'intervention en mer, en relayant les réalités observées.
- **Défendre** la reconnaissance et la préservation de l'espace humanitaire en haute mer, en plaidant pour le droit au sauvetage et la protection des vies humaines.

## Le cadre légal des opérations

Les opérations de sauvetage de SOS MEDITERRANEE reposent sur un cadre juridique précis, défini par le droit maritime international. Toute personne en détresse en mer doit être secourue, conformément à plusieurs conventions internationales, notamment :

- La **Convention des Nations Unies sur le droit de la mer** (1982) : elle établit l'obligation pour tout navire de porter assistance à toute personne en détresse en mer.
- La **Convention SOLAS** (1974) et la **Convention SAR** (1979) : elles précisent les obligations des États et des navires en matière de recherche et de sauvetage en mer.
- La **Convention de Genève sur les réfugiés** (1951) : elle interdit le refoulement des personnes vers un pays où elles risquent des persécutions, principe fondamental du droit international humanitaire.

À travers ces engagements, SOS MEDITERRANEE agit chaque jour pour porter secours aux personnes en détresse et les protéger ainsi que pour sensibiliser la population à l'urgence du sauvetage en mer.



# L'OCEAN VIKING

Après avoir affrété l'*Aquarius* de 2016 à 2019, SOS MEDITERRANEE opère aujourd'hui en Méditerranée avec l'*Ocean Viking*.

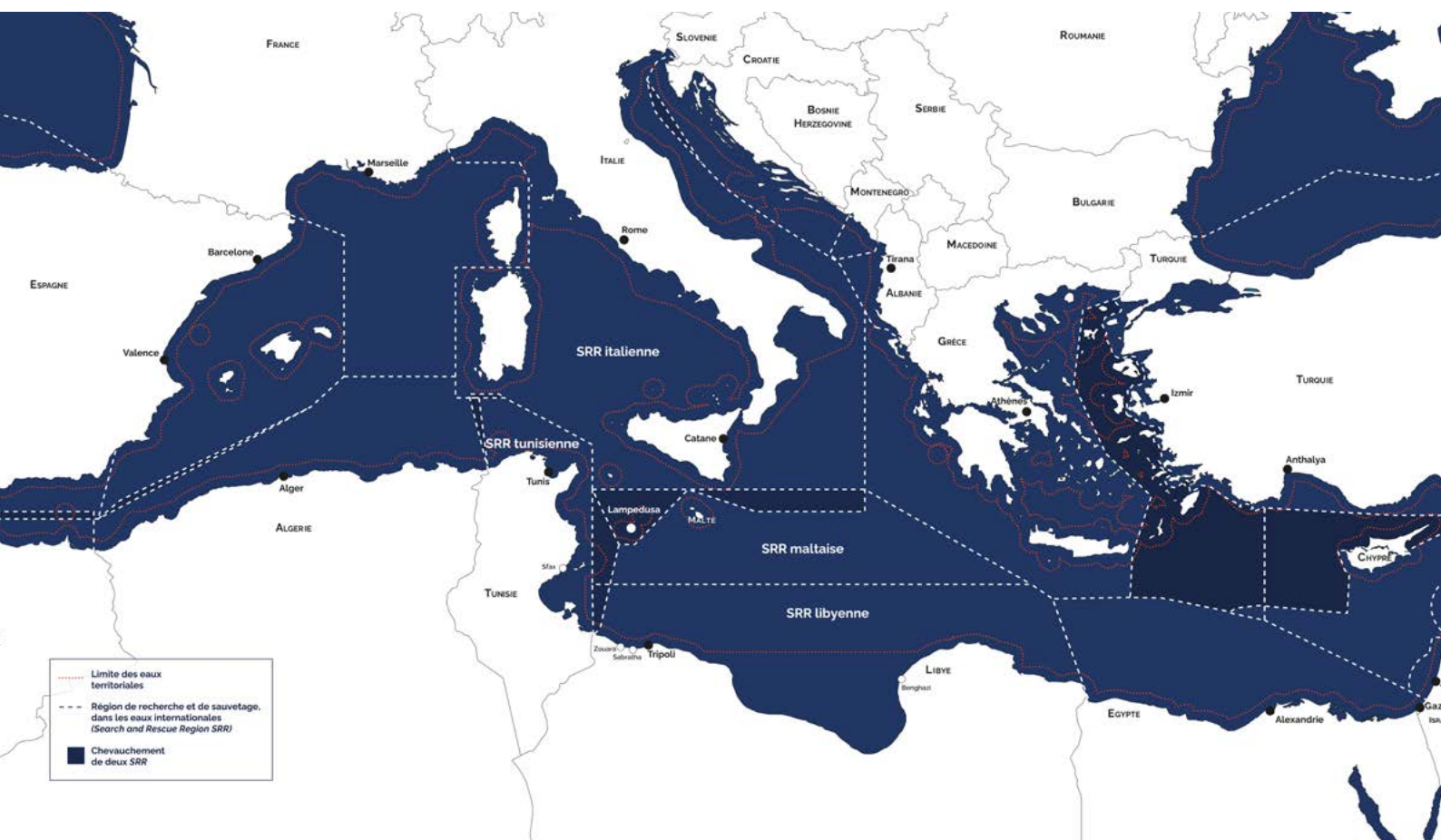
Construit en 1986, ce navire était à l'origine destiné à l'assistance en mer du Nord pour l'industrie pétrolière et gazière, ce qui lui confère une grande robustesse et la capacité de naviguer toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Long de 69,3 mètres et large de 15,5 mètres, il est inscrit au registre de l'État du pavillon norvégien.

L'*Ocean Viking* a été aménagé pour optimiser ses capacités de recherche et de sauvetage ainsi que l'accueil des rescapé.e.s à bord. Il est équipé de trois canots de sauvetage semi-rigides, d'une passerelle en hauteur offrant une vue à 360° et comprend cinq ponts. Pour garantir un accueil optimisé, le navire dispose d'abris distincts pour les femmes et les enfants ainsi que pour les hommes, d'un module médical et d'installations sanitaires adaptées aux besoins des rescapé.e.s.

## Zones d'intervention

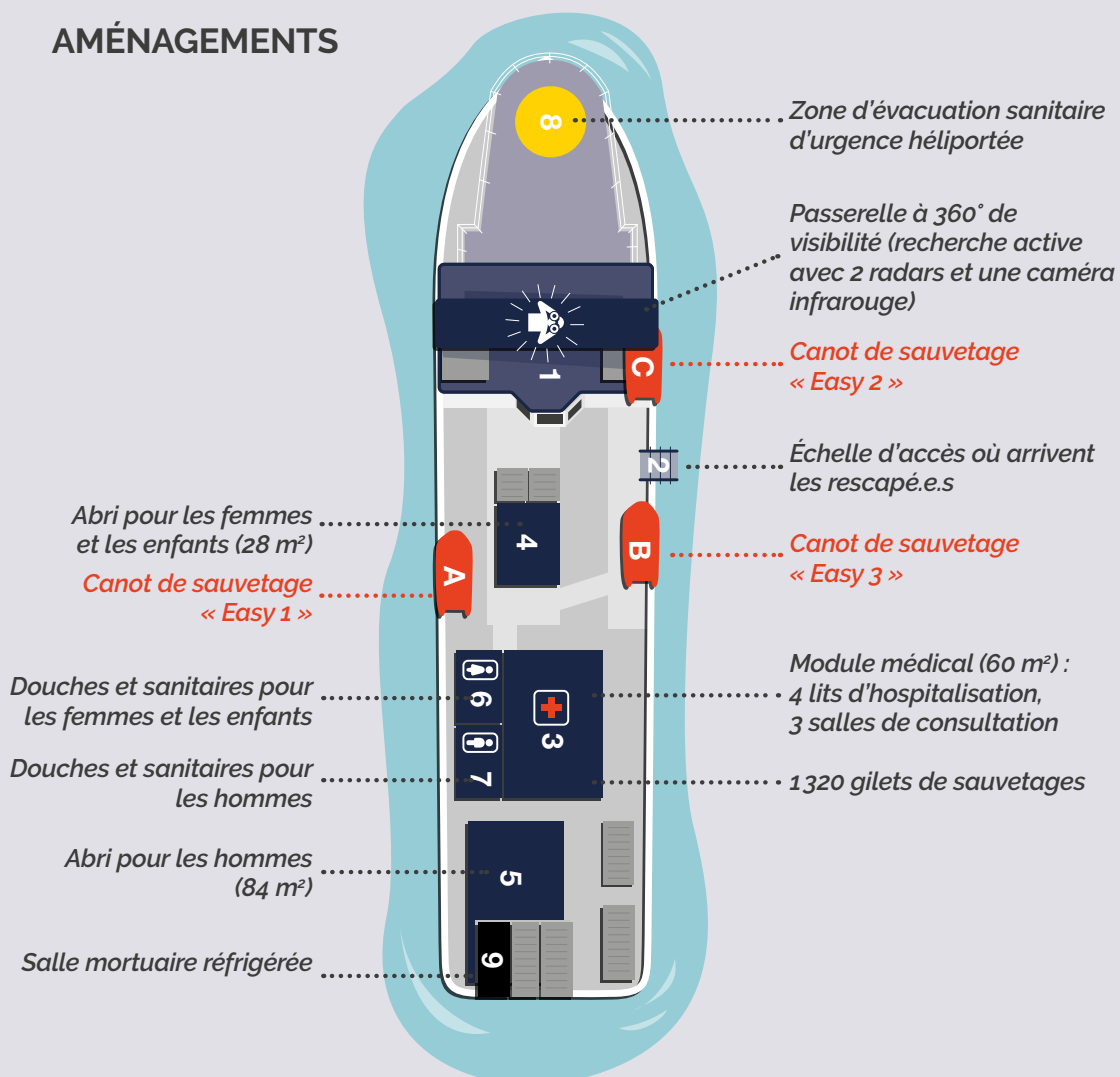
Les eaux internationales, où l'*Ocean Viking* navigue, sont divisées en différentes Régions de recherche et de sauvetage (*Search and Rescue Regions – SRR*) attribuées aux autorités maritimes de Malte, de Libye et d'Italie. Chacun de ces États y est responsable de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage jusqu'au débarquement des personnes rescapées dans un lieu sûr. L'*Ocean Viking* patrouille principalement à environ 25 milles nautiques (50 kilomètres) des côtes libyennes, où la plupart des incidents sont signalés.

Le navire-ambulance ne pénètre jamais dans les eaux territoriales, qui relèvent de la souveraineté des États et impliquent des droits et responsabilités spécifiques, sauf lorsqu'il reçoit l'instruction des autorités maritimes compétentes de débarquer dans un port.





## AMÉNAGEMENTS



## CARACTÉRISTIQUES



- Année de construction : 1986
- Pavillon : norvégien
- Armateur : Høyland Offshore A/S
- Taille : 69,3 X 15,5 m
- Vitesse maximale : noeuds 14
- Coût d'opération : CHF 24 000 par jour

# ASSOCIATION SUISSE

Après une année 2023 marquée par une transition majeure au sein de l'équipe, 2024 a été dédiée à la stabilisation et à l'optimisation des processus instaurés. L'organisation a renforcé ses capacités opérationnelles et affiné ses stratégies de mobilisation, consolidant ainsi son impact.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie globale visant à ancrer durablement la présence de SOS MEDITERRANEE en Suisse, tout en renforçant son engagement en mer.

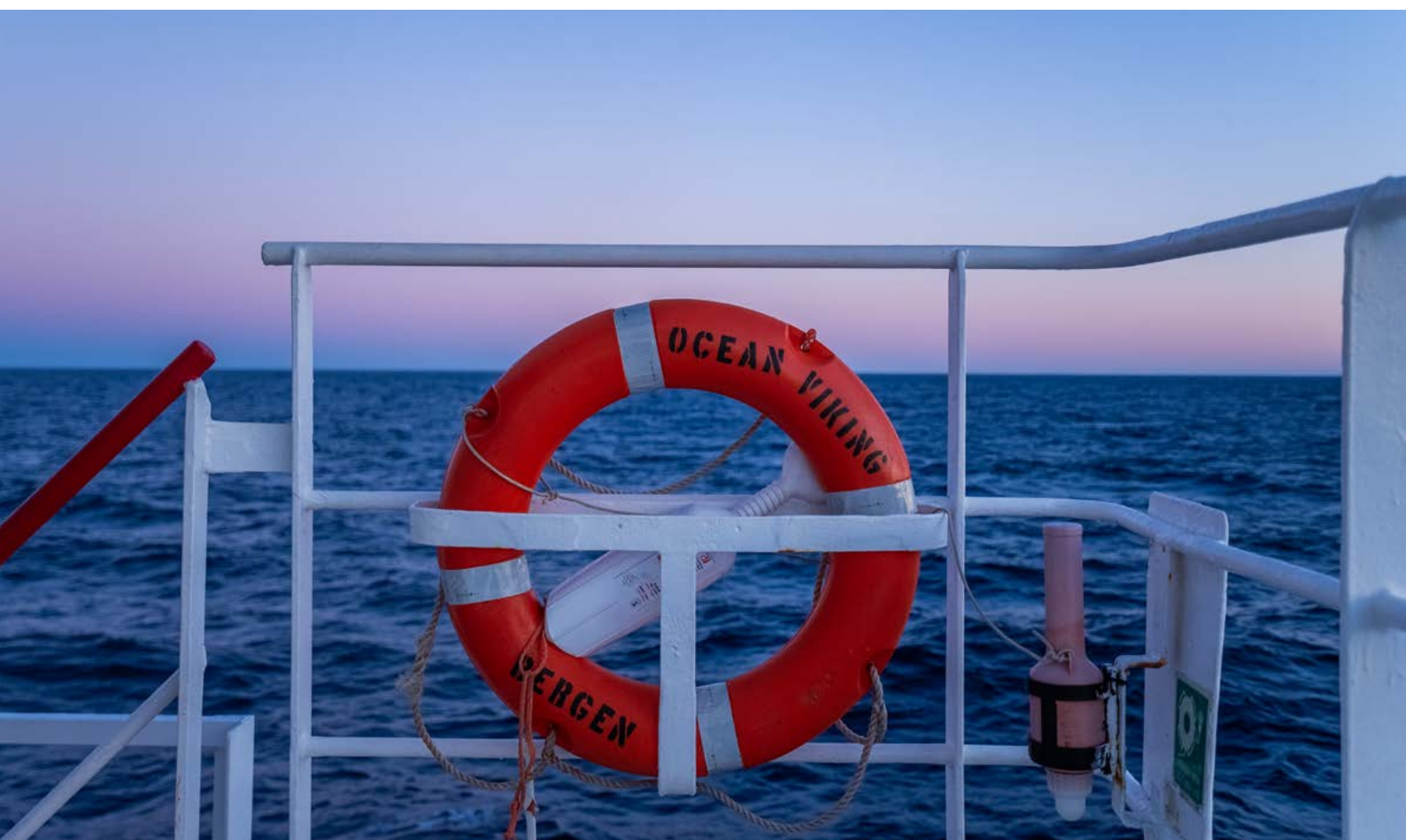
## Ressources humaines

À la fin de l'année 2024, l'équipe de SOS Méditerranée Suisse comptait neuf collaboratrices et collaborateurs spécialisé.e.s dans la gestion des opérations, l'événementiel, la communication, la collecte de fonds, la mobilisation citoyenne, la gestion financière et administrative ainsi que les ressources humaines, totalisant 8,5 EPT. Le personnel est réparti entre le siège social à Genève et le bureau de Zurich.

## Gouvernance

Fondatrice de l'association SOS MEDITERRANEE Suisse, Caroline Abu Sa'da a quitté ses fonctions de directrice générale le 31 décembre 2024 pour prendre la direction générale de la Fondation pour l'Action Humanitaire en Mer, qu'elle a cofondée avec Richard Watts. Après plusieurs années à la présidence de l'association, ce dernier a cédé sa place afin de se consacrer pleinement à la présidence du Conseil de fondation de la Fondation pour l'Action Humanitaire en Mer.

Vice-présidente de l'association depuis 2019, Alexandra Calmy a succédé à Richard Watts à la présidence. Parallèlement, Elliot Guy, l'ancien directeur adjoint de SOS MEDITERRANEE Suisse, a pris la direction opérationnelle de l'organisation en janvier 2025.





## MEMBRES DU COMITÉ

L'association suisse est dirigée par un comité de sept membres issus de divers domaines - maritime, scientifique, journalistique, humanitaire, médical, social et entrepreneurial. Ils mettent leur temps et leurs compétences au service de l'association pour soutenir ses actions, aussi bien à terre qu'en mer. Début 2025, le comité s'est renforcé avec l'arrivée de deux nouveaux membres, Mme Mickaëlle Haution-Pra et M. Gregory Wauthier, dont l'expérience vient consolider la gouvernance et la stratégie de l'association.

**Alexandra Calmy (Présidente)** - Professeure associée au Département de médecine et Vice-Doyenne en charge de la médecine internationale et humanitaire de l'Université de Genève. Très engagée au niveau international, elle collabore notamment avec Médecins sans Frontières depuis 1994, dirige une commission d'évaluation de l'Agence Nationale Française de Recherche sur le Sida et les Hépatites (ANRS). Alexandra Calmy est également responsable de l'Unité VIH/sida au sein du Service des maladies infectieuses des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

**Olivier Hagon (Trésorier)** - Médecin urgentiste, spécialisé en médecine tropicale et humanitaire. Olivier Hagon est chef du groupe «Santé» du Corps suisse d'aide humanitaire et a dirigé plusieurs missions d'urgence, notamment après le séisme en Turquie et en Syrie en 2023. Professeur associé à l'Université de Genève, il contribue à la formation en médecine humanitaire. Il est également médecin adjoint au service de médecine tropicale et humanitaire des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

**Brida von Castelberg (Membre)** - spécialiste FMH en chirurgie générale, gynécologie et obstétrique. Ancienne médecin-chef de la clinique gynécologique de l'hôpital Triemli de Zurich, Brida von Castelberg met son expertise au service des politiques de santé. Depuis 2012, elle est membre du groupe d'experts du Swiss Medical Board et du groupe d'experts du Conseil fédéral sur la maîtrise des coûts de la santé. Elle siège également au comité directeur de l'Académie de médecine humaine.

**Adina Rom (Membre)** - Fondatrice et directrice de Policy Analytics (organisation visant à accroître l'impact social des entreprises grâce aux données) et directrice exécutive d'ETH4D (initiative de l'EPFZ visant à développer des innovations répondant aux défis mondiaux et à former les futurs leaders en matière de développement durable).

**Roger de Weck (Membre)** - Journaliste et écrivain, ancien directeur général de la SSR et ex-rédacteur en chef du *Tages-Anzeiger* et de *Die Zeit*. Roger de Weck est chargé de cours au Collège d'Europe à Bruges et a reçu plusieurs doctorats *honoris causa* pour ses contributions dans le domaine du journalisme et des médias.

**Mickaëlle Haution-Pra (Membre)** - Spécialiste en facilitation de projets et en innovation pédagogique et managériale, Mickaëlle Haution-Pra collabore avec diverses structures comme la Croix-Rouge Genevoise, la Haute école de travail social et la Haute école de santé de Genève.

**Gregory Wauthier (Membre)** - Directeur de Chepstow Maritime Investments, une société spécialisée dans l'investissement et la gestion de projets maritimes à haut impact, Gregory Wauthier apporte son expertise en gestion maritime et en relations institutionnelles.

## LE RÉSEAU EUROPÉEN

**SOS MEDITERRANEE est un réseau européen constitué de quatre entités distinctes basées en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Elles partagent le même mandat et mènent conjointement les opérations de sauvetage en mer et des actions de mobilisation citoyenne.**

SOS MEDITERRANEE Allemagne (créée en mai 2015) est basée à Berlin\*.

SOS MEDITERRANEE France (créée en juin 2015) est basée à Marseille.

SOS MEDITERRANEE Italie (créée en février 2016) est basée à Milan.

SOS MEDITERRANEE Suisse (créée en août 2017) est basée à Genève.

\*En janvier 2021, l'association allemande de SOS MEDITERRANEE a décidé de devenir une organisation indépendante, sous le nouveau nom de SOS Humanity.

Une nouvelle structure a ensuite été recréeée en Allemagne sous le nom initial.





## Prix et distinctions

- Right Livelihood Award 2023 (considéré comme le prix Nobel alternatif de la paix)
- European Diversity Award 2023, catégorie 'Charity or non-profit of the Year'
- Prix de la Fédération internationale de sauvetage maritime (IMRF) 2022
- Humanitaires Aurora 2020 (finalistes – Klaus Vogel et Sophie Beau)
- Grande cause nationale 2017 (France)
- Prix de l'UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2017 Prix du citoyen européen 2016 (Parlement européen)
- Grand Prix franco-allemand des médias 2017





# 2024 EN MER

## CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE

Depuis 2014, plus de 24 500 personnes ont perdu la vie ou ont disparu en Méditerranée centrale, faisant de cette route migratoire l'une des plus meurtrières au monde<sup>1</sup>. Rien qu'en 2024, au moins 1 692 personnes y ont trouvé la mort.

Si le nombre total de morts et de disparus a diminué en 2024, passant de 2 526 en 2023 à 1 692, le taux de mortalité, lui, a augmenté. En 2024, une personne sur 73 a perdu la vie en mer, contre une sur 90 l'année précédente<sup>2</sup>. La Méditerranée centrale est ainsi devenue encore plus dangereuse, illustrant la persistance d'une crise humanitaire alarmante.

### 2024 en chiffres

Au moins **2 328** personnes sont décédées ou ont disparu en Méditerranée, parmi elles,

**1 692**  
en Méditerranée centrale

**21 762**  
personnes ont été interceptées  
et renvoyées en Libye

**33 443**  
personnes ont été interceptées  
et renvoyées en Tunisie

1. [Organisation internationale pour les migrations \(OIM\), projet Missing Migrants Project](#)  
(données consultées le 18 février 2025)

2. Note : Le taux de mortalité a été calculé en divisant le nombre de décès enregistrés par le nombre total de tentatives de traversée, défini comme la somme des personnes arrivées en Italie et à Malte, des personnes interceptées en mer et renvoyées en Libye et en Tunisie, ainsi que des personnes décédées ou portées disparues en mer. L'absence de données complètes sur les interceptions et sur les décès limite la précision des calculs du taux de mortalité, qui doit être considéré uniquement comme un indicateur des tendances.

## Crise en Méditerranée - Récits de 2024

### MARS 2024 : 60 PERSONNES PORTÉES DISPARUES EN MER

Le 13 mars 2024, l'*Ocean Viking* a porté secours à 25 personnes à bord d'un canot pneumatique en détresse dans les eaux internationales. Épuisées et en état de grave détresse médicale, elles dérivait en mer depuis près d'une semaine. Selon leurs témoignages, 85 personnes avaient quitté la Libye, mais 60 d'entre elles ont péri dans l'attente d'un secours qui n'est jamais arrivé.

Deux rescapé.e.s, dans un état critique, ont dû être évacué.es en urgence vers la terre ferme pour recevoir des soins. L'un d'eux n'a pas survécu. Ibrahim\*, l'une des personnes rescapées témoigne : *« Nous étions 85 personnes, dont quatre femmes et un bébé, lorsque nous avons quitté la Libye. Au bout de deux jours, notre moteur est tombé en panne. Ce n'était pas facile. J'ai vu tant de mes ami.e.s mourir. »*

### JUIN 2024 : DOUZE CORPS REPÊCHÉS

Le week-end des 7 et 8 juin 2024, un avion affrété par l'ONG Sea-Watch a repéré au moins 17 corps flottant à la surface de la mer. Les équipes de Médecins Sans Frontières (MSF) et de SOS MEDITERRANEE ont pu récupérer douze corps. Les autres n'ont pas pu être atteints. Le nombre exact de victimes reste inconnu.

*« Sans les navires et les avions humanitaires de recherche et de sauvetage, ce drame serait certainement resté invisible, comme de nombreux autres en Méditerranée »,* a déclaré Soazic Dupuy, directrice des opérations de SOS MEDITERRANEE.

\*Les prénoms ont été modifiés pour protéger l'identité des personnes rescapées.



## Retours forcés en Libye : des violences systémiques

**En 2024, la Libye demeure le principal point de départ pour les personnes tentant de traverser la Méditerranée, avec 63 246 tentatives recensées<sup>3</sup>. Bien que ce chiffre représente une baisse de 8% par rapport à 2023, les interceptions ont fortement augmenté, enregistrant une hausse de 28%. Au total, 21 762 personnes ont été renvoyées de force en Libye, contre 17 025 l'année précédente.**

Pour beaucoup, ce retour forcé signifie un enchaînement de violences, d'abus et d'exploitation. De nombreux rapports d'organisations humanitaires et des Nations Unies documentent des exactions systématiques, telles que, détentions arbitraires, travail forcé, extorsions, violences sexuelles, torture et traitements inhumains<sup>4</sup>.

En 2024, de nombreuses personnes secourues par SOS MEDITERRANEE ont témoigné des sévices extrêmes subis en Libye et des conditions de vie inhumaines dans lesquelles elles étaient retenues. Ces récits confirment une réalité bien connue : la Libye ne peut être considérée comme un lieu sûr pour le débarquement des personnes rescapées.

---

3. Ce chiffre inclut le nombre de personnes interceptées et renvoyées en Libye ([21 762 selon l'OIM Libye](#)) ainsi que le nombre de personnes arrivées en Italie après un départ de Libye ([41 484 selon le UNHCR](#)).

4. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2023), [Rapport de la Mission indépendante d'établissement des faits](#) (A/HRC/52/83); MSF (2025), [Dans le piège libyen](#) (12 février).







## Tunisie : interceptions violentes et expulsions massives

**Le 19 juin 2024, la Tunisie a officiellement annoncé la création de la Région tunisienne de recherche et de sauvetage (RRS), assumant la responsabilité des opérations de secours en mer dans ses eaux. Cette initiative fait suite à un accord signé en juillet 2023 entre l'Union européenne et la Tunisie.**

En 2024, le nombre de personnes tentant de rejoindre l'Europe depuis la Tunisie a fortement chuté. On estime que 52 771 personnes ont tenté la traversée, contre plus de 140 000 en 2023<sup>5</sup>. Parmi elles, 19 328 ont atteint l'Italie, soit une baisse de 80% par rapport à l'année précédente. Parallèlement, au moins 33 443 personnes ont été interceptées en mer et renvoyées en Tunisie en 2024, bien que le chiffre réel soit certainement plus élevé, en raison du manque de données sur les interceptions par les autorités tunisiennes<sup>6</sup>.

Nombre de ces personnes ont témoigné de pratiques dangereuses lors des interceptions en mer, notamment des manœuvres risquées, des violences physiques, le retrait des moteurs et des menaces avec des armes à feu. Ces pratiques ont été condamnées par des experts de l'ONU en octobre 2024<sup>7</sup>.

Toutefois, les dangers ne se limitent pas à la mer. Dans un climat de violence raciste et de rhétorique anti-migrants alimenté par les autorités tunisiennes, des milliers de personnes ont été expulsées de force ou transférées vers des zones reculées à la frontière terrestre entre la Tunisie et la Libye. Cette situation démontre que, tout comme la Libye, la Tunisie ne peut en aucun cas être considérée comme un lieu sûr pour les personnes secourues ou interceptées en mer, conformément aux critères établis par la Convention SAR de 1979, le Comité de la sécurité maritime et les organes des Nations Unies.

---

5. OIM et UNHCR (2024), [Migrant and refugee movements through the Central Mediterranean Sea – Joint Annual Overview 2023](#) (10 juin); UNHCR (2024), [Italy Weekly Snapshot](#) (30 décembre).

6. Voir note de bas de page 2.

7. OHCHR (2024), [Tunisie : les experts de l'ONU s'inquiètent de la sécurité des migrants, des réfugiés et des victimes de la traite des êtres humains](#) (14 octobre); voir aussi [Alarm Phone \(2024\), Mer interrompue : les pratiques illégales et violentes de la garde nationale tunisienne en méditerranée centrale](#) (20 juin)

# Des entraves qui limitent les missions de sauvetage en Méditerranée

**L'externalisation des responsabilités en matière de sauvetage vers les pays de départ s'accompagne d'un durcissement des restrictions imposées aux opérations de recherche et de sauvetage (SAR) menées par les ONG. Ces dernières années, les autorités italiennes ont renforcé les mesures contraignantes contre les navires humanitaires, multipliant les obstacles juridiques et administratifs. Ces entraves compromettent directement les missions de sauvetage en mer de SOS MEDITERRANEE, mettant en péril des centaines de vies.**

La dernière illustration de ces entraves est le décret-loi 145/2024, également connu sous le nom de décret Flussi (Flows Decree), adopté en décembre 2024. Ce texte renforce encore les restrictions imposées par le décret Piantedosi (décret-loi 1/2023, ultérieurement converti en loi 15/2023). Pour rappel, ce dernier impose aux navires de sauvetage de se rendre sans délai, après un premier sauvetage, vers un port assigné par les autorités italiennes, sous peine de détention administrative et d'amende en cas de non-respect.

En conséquence, la présence des ONG en mer a drastiquement diminué. En 2024, les autorités italiennes ont émis douze ordres de détention à l'encontre de navires humanitaires, totalisant 360 jours de détention dont 255 jours effectivement appliqués. Quatre de ces détentions ont été levées avant leur terme.

Par ailleurs, les organisations humanitaires qui ont mené plusieurs opérations de sauvetage consécutives – respectant ainsi leur obligation légale d'assister toute personne en détresse en mer – ont également été pénalisées : cinq ordres de détention ont été émis pour « non-respect de l'obligation de se rendre sans délai au lieu sûr désigné ».

Ces mesures placent les ONG de sauvetage dans une impasse : soit elles se conforment à des réglementations restrictives au détriment du droit maritime international et des droits humains, soit elles remplissent leur mission humanitaire au risque de subir de lourdes sanctions administratives.

## Février 2024 : La détention de l'*Ocean Viking*

Le 9 février, après le débarquement de 261 personnes rescapées dans le port de Brindisi, l'*Ocean Viking* a reçu un ordre de détention de la part des autorités italiennes, qui l'accusaient de ne pas s'être coordonné avec les autorités libyennes<sup>8</sup>. SOS MEDITERRANEE a immédiatement fait appel de cette décision, mettant en avant des préoccupations concernant la constitutionnalité de certaines dispositions du décret Piantedosi. Après avoir suspendu la détention administrative initialement imposée à l'*Ocean Viking*, le juge du tribunal de Brindisi a saisi la Cour constitutionnelle afin d'évaluer la compatibilité de ces dispositions avec la Constitution<sup>9</sup>.

8. Voir SOS MEDITERRANEE (2024), [L'Ocean Viking détenu sur la base de déclarations mensongères de patrouilleurs libyens violant le droit maritime](#) (10 février 2024).

9. Voir SOS MEDITERRANEE (2024), [Le controversé « décret Piantedosi » devant la Cour constitutionnelle italienne](#) (11 octobre 2024).

# LES OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DE SOS MEDITERRANEE EN 2024

## Une année en mer – l'*Ocean Viking* en 2024

**17** missions en mer

**33** opérations de sauvetage direct

**3** opérations de stabilisation

**27** jours de détention administrative

**80** jours de navigation supplémentaire vers  
des ports de débarquement éloignés des zones  
d'opération

## Personnes rescapées

**1 948** personnes secourues

**31** nationalités représentées

**152** femmes et filles (8% des personnes rescapées)

**389** mineurs (20%), dont 72% non accompagnés

**21** enfants de moins de 5 ans (5% des mineurs)



**Dans le cadre de sa politique de restriction des opérations de sauvetage, le gouvernement italien attribue systématiquement des ports éloignés des zones d'opération pour le débarquement des personnes rescapées. Cette stratégie entrave directement les missions des ONG en Méditerranée centrale. En 2024, 80% des ports assignés aux organisations humanitaires se situaient en Italie centrale ou septentrionale, obligeant les navires à parcourir de longues distances. Au total, 344 jours ont été perdus en trajets aller-retour, détournant les équipes de leur mission essentielle : sauver des vies en mer.**

Face à ces restrictions de plus en plus sévères, les opérations de recherche et de sauvetage de SOS MEDITERRANEE sont gravement entravées :

### **Une capacité de sauvetage réduite**

Depuis l'introduction de ces restrictions, le nombre de personnes secourues à chaque mission a chuté de manière significative. L'*Ocean Viking* est passé d'une moyenne de 278 sauvetages par mission en 2022 à 143 en 2023, puis seulement 114 en 2024<sup>10</sup>.

### **Un risque accru en mer**

En raison de l'immobilisation des navires de sauvetage ou des longs trajets pour débarquer les personnes rescapées, la présence des ONG dans les zones de recherche et de sauvetage diminue. Depuis l'application du décret, plus de 4 200 personnes ont perdu la vie en Méditerranée centrale, alors que les organisations humanitaires ont été empêchées d'opérer pendant près de 600 jours en raison d'entraves administratives<sup>11</sup>.

### **Davantage de renvoi vers la Libye**

Les interceptions menées par les garde-côtes libyens au large de la Libye ont augmenté de 28% en 2024, renvoyant ainsi des milliers de personnes vers des conditions de détention inhumaines.

### **Une augmentation des coûts opérationnels**

En 2024, l'*Ocean Viking* a passé 80 jours à naviguer inutilement en raison de l'attribution de ports éloignés, engendrant des coûts de carburant supplémentaires d'environ CHF 615 000. Cette somme aurait pu financer 82 jours supplémentaires d'opérations ou couvrir deux fois les coûts annuels de la nourriture, des couvertures et des kits de bienvenue destinés aux personnes rescapées.

---

10. Bitte beachten Sie, dass die durchschnittliche Zahl der aus Seenot geretteten Personen pro Boot von mehreren Faktoren abhängt – insbesondere vom Bootstyp: ob es sich um grosse Schlauchboote, kleinere Boote aus Fiberglas oder Metall oder um Holzboote handelt. Zudem hat der Rückgang der Abfahrten im Jahr 2024 die Möglichkeit verringert, mehrere Rettungen hintereinander durchzuführen – eine Möglichkeit, die in Zeiten mit mehr Abfahrten deutlich höher war.

11. [Organisation internationale pour les migrations \(OIM\), projet Missing Migrants](#) (données consultées le 18 février 2025)





## PORTS DE DÉBARQUEMENT DE L'OCEAN VIKING EN 2024

| Port sûr éloigné  | Nombre de fois où ce port a été assigné | Nombre de jours supplémentaires de navigation* | Distance supplémentaire parcourue (Km)* | Coûts additionnels de carburant* |
|-------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------|
| Ravenna           | 2                                       | 13,0                                           | 4800,4                                  | CHF 100 510                      |
| Marina de Carrare | 2                                       | 10,9                                           | 4 033,7                                 | CHF 84 457                       |
| Ancône            | 3                                       | 17,3                                           | 6 389,4                                 | CHF 133 781                      |
| Civitavecchia     | 2                                       | 8,4                                            | 3 089,1                                 | CHF 64 680                       |
| Naples            | 1                                       | 2,6                                            | 974,2                                   | CHF 20 397                       |
| Brindisi          | 2                                       | 6,2                                            | 2 289,1                                 | CHF 47 929                       |
| Livourne          | 2                                       | 10,4                                           | 3 822,5                                 | CHF 80 036                       |
| Ortona            | 1                                       | 5,0                                            | 1 848,3                                 | CHF 38 700                       |
| Gênes             | 1                                       | 5,8                                            | 2 140,9                                 | CHF 44 826                       |
| <b>TOTAL</b>      | <b>16</b>                               | <b>79,7</b>                                    | <b>29 388</b>                           | <b>CHF 615 315</b>               |

\*Aller-retour du port de référence (Pozzallo)



**En 2024, l'*Ocean Viking* a secouru 1 948 personnes à bord d'embarcations de fortune en Méditerranée centrale. Au cours de l'année, le navire-ambulance est venu en aide à 36 embarcations en détresse lors de 33 sauvetages directs et de trois opérations de stabilisation. Plus de 80% des cas de détresse pris en charge par l'*Ocean Viking* ont été détectés depuis le pont du navire ou signalés par des initiatives civiles de sauvetage telles qu'Alarm Phone, ainsi que par d'autres moyens aériens ou maritimes déployés par des ONG.**

## Qui sont les personnes rescapées ?

Parmi les 1 948 personnes secourues par l'*Ocean Viking* en 2024, 92% sont de genre masculin (1 796) et 8% sont de genre féminin (152), dont huit femmes enceintes. Les enfants représentent 20% des personnes secourues (389), et plus des deux tiers d'entre eux (72%) voyageaient seules.

En 2024, une personne sur cinq secourue par l'*Ocean Viking* avait moins de 18 ans, la plupart voyageant sans famille ni tuteur.ice. Parmi elles, Alex\*, 17 ans, originaire du Soudan du Sud, a fui seul après la dispersion de sa famille à cause de la guerre.

Les enfants et adolescent.e.s voyageant seul.e.s comptent parmi les personnes secourues en mer les plus vulnérables. Une fois à bord de l'*Ocean Viking*, on leur dispense une prise en charge spécifique par l'équipe en charge de la protection, composée de personnels de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et de SOS MEDITERRANEE. Cette équipe veille à ce que les personnes mineures soient orientées vers des organisations pouvant les accompagner dans la suite de leur parcours à terre, tandis que l'équipe médicale leur dispense des soins ainsi qu'un soutien psychosocial.

# Le parcours des personnes rescapées

En 2024, les personnes secourues par l'*Ocean Viking* provenaient de 31 pays différents. Les nationalités les plus représentées étaient, par ordre d'importance, la Syrie avec 27% des rescapé.e.s, le Bangladesh, l'Érythrée, le Pakistan et l'Éthiopie.

Chaque parcours est unique, et les raisons qui poussent ces personnes à fuir leur pays sont multiples. Toutefois, les cinq nationalités les plus représentées parmi les personnes rescapées ont toutes en commun un contexte de conflit et de graves atteintes aux droits de l'homme.

En 2024, près d'une personne secourue sur trois était originaire de Syrie. À bord de l'*Ocean Viking*, elles ont témoigné de la guerre, de la violence et de la faim qui ravagent leur pays, ainsi que des routes périlleuses qu'elles ont dû emprunter pour survivre. Nombre d'entre elles avaient passé des mois, voire des années, sur des routes migratoires dangereuses avant d'atteindre la mer.

“

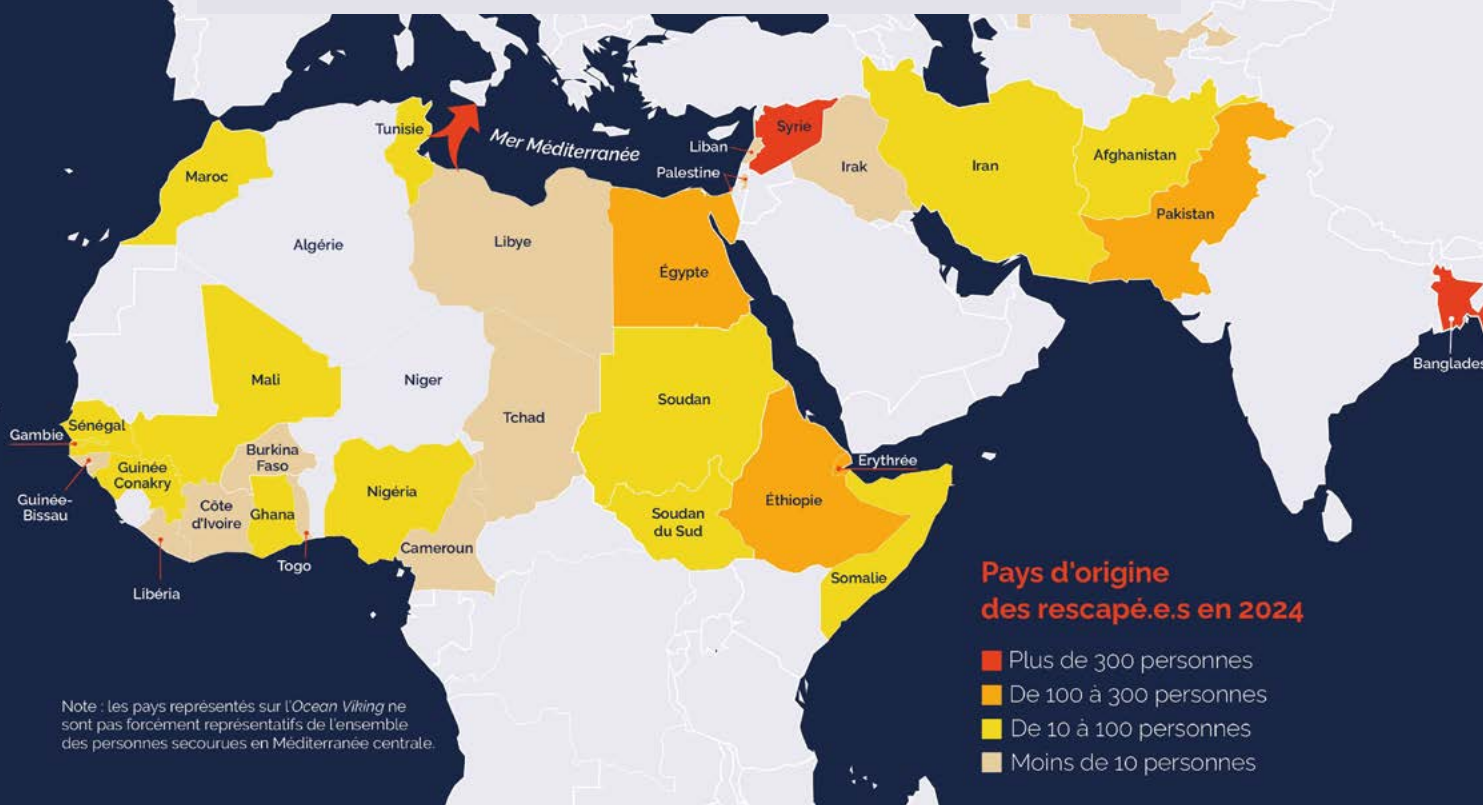
« Je me bats pour quoi ? Pour un avenir. »

« Je voyage seul, sans famille. J'ai quitté le Soudan du Sud à cause de la guerre. Quand elle a éclaté, elle a tout détruit, même ma famille. Je ne savais pas où étaient mes proches. Alors, je suis parti et j'ai rejoint le Soudan. J'y suis resté deux ans. Puis, quand la guerre a éclaté au Soudan, j'ai dû fuir à nouveau, cette fois vers la Libye. J'ai traversé le désert pendant deux jours. Deux jours, sans nourriture ni eau. Là-bas, si on t'arrête, on te jette en prison et tu restes seul. J'étais au centre de détention de Bir al-Ghanam. C'est un endroit très, très dangereux en Libye. Quand tu y entres, tu peux y rester longtemps, personne ne se soucie de toi. Ils t'arrêtent sans raison. Ils ne veulent pas de "Noirs" là-bas.

Dans cette vie, il n'y a que deux issues : soit tu gagnes, soit tu perds. Si tu perds, tu meurs. Si tu gagnes, tu construis un avenir meilleur. Alors j'ai décidé de traverser la mer. Je sais qu'elle est dangereuse. Mais dans mon esprit, il n'y avait qu'une seule chose : aller en Europe et avoir un avenir. Pourtant, un jour, j'aimerais retourner au Soudan du Sud. Un jour, ce sera possible. »

— Alex\*, secouru par l'*Ocean Viking* en août 2024

\*Le nom a été changé pour protéger l'identité de la personne rescapée





## Soins médicaux en mer: répondre aux besoins des personnes rescapées

Lorsque les personnes secourues sont amenées à bord de l'*Ocean Viking*, elles sont dans des états de santé très variables, portant souvent les séquelles physiques et psychologiques de leur parcours. Notre équipe médicale leur apporte soins et soutien, en traitant un large éventail de pathologies.

Les soins commencent dès le sauvetage avec un triage initial en mer, permettant d'identifier les cas critiques nécessitant une évacuation immédiate. En 2024, deux rescapé.e.s ont nécessité une évacuation médicale d'urgence. Une fois à bord, un.e médecin effectue un second triage afin d'évaluer les besoins immédiats. Les consultations médicales se déroulent en toute confidentialité dans notre clinique à bord, qui comprend une salle d'urgence/consultation, une salle d'observation et une clinique réservée aux soins obstétricaux et à la sage-femme.

**En 2024, l'équipe médicale de SOS MEDITERRANEE a réalisé 1 357 consultations, traitant des pathologies principalement liées aux conditions extrêmes du parcours migratoire.**

**702** cas concernaient des maladies causées par un manque d'accès à l'hygiène et aux infrastructures sanitaires.

**312** patient.e.s ont été soigné.e.s pour des pathologies liées aux longues traversées en mer, telles que brûlures dues au carburant, hypothermie, déshydratation, insolation et inhalation de carburant.

**55** rescapé.e.s souffraient de maladies chroniques aggravées par le manque d'accès aux soins.

**42** personnes ont reçu un traitement pour des blessures liées à des violences, témoignant de l'ampleur des abus subis dans leur pays d'origine ou sur les routes migratoires.

**246** patient.e.s nécessitaient des soins supplémentaires après leur débarquement.





**Témoignage de Menes\* - 40 ans, originaire d'Égypte**

*« En Égypte, j'étais boulanger, mais je ne gagnais pas assez pour faire vivre ma famille. Je souffre d'une maladie cardiaque qui m'empêche d'exercer un autre métier. J'ai subi deux opérations et je dois prendre cinq médicaments différents régulièrement. À un moment, je n'ai plus été en mesure de payer mes traitements. J'ai décidé de partir en Libye pour gagner de quoi me soigner, bien que mon médecin m'ait déconseillé de travailler dans mon état. »*

Une fois en Libye, Menes a été kidnappé à plusieurs reprises et retenu contre rançon. Sa femme a dû vendre leur maison pour payer sa libération. Il a subi des actes de torture et s'est lourdement endetté. Finalement, il a tenté de fuir la Libye en traversant la Méditerranée. *« À bord de l'Ocean Viking, j'ai été reçu en consultation par un médecin pour la première fois en quatre ans. Je n'arrivais pas à croire que quelqu'un se souciait enfin de moi. Mon seul souhait est de pouvoir me soigner, pour rencontrer mon plus jeune fils, un bébé né pendant que j'étais en Libye. »*

*\*Le nom a été changé pour protéger l'identité de la personne rescapée.*

## Prolifération d'acteurs armés

**En 2024, SOS MEDITERRANEE a constaté une augmentation inquiétante du nombre d'acteurs étatiques et non-étatiques en Méditerranée centrale, aggravant le cycle d'abus subis par les personnes fuyant par la mer. L'apparition de groupes armés non identifiés interférant avec les opérations de sauvetage est particulièrement préoccupante.**

À plusieurs reprises, des individus masqués, à bord de bateaux rapides, ont perturbé les opérations de sauvetage, mettant en danger aussi bien les personnes rescapées que les équipes à bord de l'*Ocean Viking*.

**Trois incidents critiques en 2024 illustrent ces risques croissants.**

**9 juillet**: lors du sauvetage d'une embarcation en bois surchargée, deux bateaux rapides non identifiés sont apparus. Des hommes armés et masqués sont montés à bord de l'embarcation en détresse, semant la panique et poussant 20 personnes à sauter à l'eau. Nos équipes ont réussi à les secourir. Les hommes masqués ont ensuite pris possession de l'embarcation vide avant de quitter les lieux.

**30 juillet**: lors du sauvetage de 196 personnes à bord de deux bateaux en bois surchargés, des embarcations non identifiées étaient présentes mais sont restées à distance. Une fois les personnes en détresse secourues, des individus masqués se sont emparés des bateaux abandonnés et ont pris la direction du sud.

**9 octobre**: un bateau rapide transportant des hommes armés et masqués a contraint six personnes à sauter à l'eau près de l'*Ocean Viking*. Nos équipes ont immédiatement réagi et les ont secourues. Certaines étaient affaiblies et déshydratées. Les témoignages recueillis ont confirmé que les hommes masqués étaient armés.

### Au-delà de la Méditerranée centrale

Si la Méditerranée centrale est l'une des routes migratoires les plus meurtrières au monde, d'autres traversées périlleuses ont lieu ailleurs, mettant chaque année en danger des milliers de vies. De l'Atlantique au Pacifique, en passant par le golfe du Bengale, la Manche et bien d'autres itinéraires, les personnes en migration entreprennent de longs et dangereux périple sur de vastes étendues maritimes, qui ne disposent souvent d'aucun moyen consacré à la recherche et au sauvetage.

En 2024, le département des opérations de SOS MEDITERRANEE a mené cinq études exploratoires afin d'analyser les risques liés aux principales routes migratoires maritimes au-delà de la Méditerranée centrale et d'évaluer un éventuel engagement de l'organisation dans d'autres régions. Basées sur des recherches documentaires et d'entretiens avec des expert.e.s, ces études visaient à analyser les traversées en Amérique, en Asie du Sud-Est, dans la Manche, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest et de l'Est. Parmi les itinéraires étudiés, la route reliant les côtes d'Afrique de l'Ouest et du Maroc aux îles Canaries a été identifiée comme prioritaire, en raison de son taux de mortalité élevé et du manque d'acteurs consacrés aux opérations de recherche et de sauvetage. SOS MEDITERRANEE a ainsi mandaté une personne au sein du département des opérations pour réaliser, en 2025, une évaluation de terrain et analyser plus en détails la faisabilité d'une intervention dans cette région.







## LA VOIX DE MARY, SECOURUE EN JANVIER 2024



scanner pour voir  
le témoignage complet

**Mary\* a été secourue par l'*Ocean Viking* le 29 janvier 2024, alors que la mer se levait et que son embarcation pneumatique surchargée prenait l'eau. À bord, 71 personnes étaient en détresse, dont cinq femmes, une enceinte, et 16 mineur.e.s non accompagné.e.s. Après plusieurs tentatives de traversée, Mary a enfin pu quitter la Libye, mais au prix d'épreuves terribles.**

Elle décrit la peur constante qui l'a accompagnée tout au long de son périple: « J'ai essayé de traverser la mer à quatre reprises. J'y suis arrivée la quatrième fois. J'ai été interceptée trois fois et, à chaque fois, on m'a conduite en prison. » Plus que la mort, elle redoutait les garde-côtes libyens: « Ils ne se souciaient pas de la sécurité des personnes qu'ils arrêtaient en mer. Ils se fichaient que nous chavirions et nous noyions. Ils ne s'occupaient que des survivant.e.s. Ils n'essayaient jamais de secourir quelqu'un. Ils nous disaient de mourir et s'en allaient. »

Lors d'une interception, la violence s'est intensifiée: « Lorsque la police est arrivée, nous avons pris peur. Le bateau s'est déséquilibré, un homme est tombé à la mer. Mais ils ne se sont pas souciés de ce qui se passait. Quand nous avons tenté de fuir, ils ont tiré sur les boudins pneumatiques de notre embarcation pour nous capturer. »

Le froid et l'épuisement ont eu des conséquences dramatiques, notamment pour son amie qui l'accompagnait: « Il fait très froid quand on prend la mer, car nos vêtements sont trempés. Ils nous ont arrêtés après quatre heures en mer, puis nous ont laissés toute la nuit dehors, parce qu'ils voulaient nous emmener en prison en pleine journée. » Son amie, malade, n'a pas survécu: « Elle n'a pas tenu longtemps à cause du froid et de la maladie. Une fois en prison, elle est morte presque immédiatement. »

Malgré tout, Mary\* garde une lueur d'espoir: « Il y a tellement de risques quand on monte sur ces embarcations. Rien n'est sans danger. Mais personne n'y pense. Nous avons peur, non pas de la mort, mais d'être arrêté.e.s. » Aujourd'hui, elle veut témoigner pour celles et ceux qui restent bloqués en Libye: « Je suis heureuse d'avoir enfin l'occasion de raconter ce qui s'y passe. Mais je suis aussi profondément triste pour ceux qui sont encore là. Je me demande sans cesse comment être leur porte-parole. »

*\*Le nom a été changé pour protéger l'identité de la personne rescapée.*





# 2024 À TERRE



En 2024, SOS MEDITERRANEE Suisse a consolidé sa présence en Suisse romande et en Suisse alémanique. Au-delà des partenariats solidaires mis en place de façon fidèle avec plusieurs institutions culturelles, l'année 2024 a vu naître différents événements et collaborations dans des milieux encore non acquis à la cause de SOS MEDITERRANEE, mais partageant pourtant une part de l'ADN de la mission en mer. Le challenge a donc été de convaincre en abordant la mission du sauvetage en mer sous un angle commun ou indiscutable, soit autour de la notion de droit maritime international ou de la solidarité inconditionnelle entre marins. Et ce, en mobilisant des sportif.ve.s ou des artistes ainsi que des mediums inédits.

## EN SUISSE ROMANDE

### Des événements engageants

La forte valeur ajoutée de ces partenariats a permis d'envisager ces événements sous l'angle d'une communication plus globale.

Cette approche a favorisé le développement de relations accrues avec les médias, une visibilité renforcée en dehors des campagnes de communication habituelles grâce à des actions de mediaplanning, ainsi qu'une meilleure utilisation du réseau de partenaires socio-culturels et d'institutions renommées telles que le Conservatoire de Genève, le Grand Théâtre ou encore la Haute École de Musique. Une stratégie qui a permis d'accroître la notoriété de SOS MEDITERRANEE tout en élargissant son réseau de partenaires.

### Fidélité du milieu culturel

En parallèle, SOS MEDITERRANEE a pu bénéficier de la fidélité de ses nombreux soutiens culturels au travers de différentes formes de partenariats solidaires. L'association tient à remercier tout spécialement le Festival Black Movie (GE), l'ensemble Sestina (Neuchâtel), Festichoc (GE), le Cully Jazz (VD), Visions du Réel (VD), le Miam Festival (VD), le Festival de la Bâtie (GE), l'Exposition Titanic au Théâtre de Beaulieu (VD), le Forum de la Solidarité (GE).





### Une partition spéciale au Caux Palace

La Fondation de Caux Initiatives et Changements a accueilli le concert de soutien de l'organisation en novembre 2024, au Caux Palace lors des *1'000 milles d'espérance*. Le jeune auteur-compositeur Théo Rossier a créé pour l'occasion une partition spéciale pour SOS MEDITERRANEE, traduisant les sons du sauvetage en musique classico-contemporaine. Ayant pu également bénéficier de la présence d'artistes renommés, tels que Beatrice Berrut, le Quatuor Sine Nomine et Jens Ruland, cette soirée a donné l'occasion de toucher médiatiquement et institutionnellement un public plus étendu.



De nombreux drapeaux « Marins solidaires » ont été distribués lors de l'édition 2024 du Bol d'Or Mirabaud..

### Partenariat de Coeur au Bol d'Or Mirabaud

Le Bol d'Or Mirabaud, véritable institution lémanique qui rayonne tant en Suisse qu'à l'international, sportive et élitare, a accordé à SOS MEDITERRANEE l'honneur d'être son Partenaire de Coeur, pour défendre l'inconditionnalité du sauvetage en mer. Une large tribune a été offerte à l'organisation, durant trois jours au travers d'un stand, trois interventions sur la scène du Village du Bol d'Or et une place de choix à la remise des dossards où les concurrent.e.s ont pu acquérir un drapeau labélisé « Marins solidaires » à accrocher à leur voilier. L'association a également bénéficié d'une visibilité accrue dans les deux publications officielles distribuées aux membres du Bol d'Or et de la Société Nautique de Genève, ainsi que d'une invitation à la soirée VIP réunissant sponsors et partenaires

Ce partenariat, renouvelé en 2025, donne la légitimité à l'association humanitaire de prétendre à une présence solidaire autour d'autres événements sportifs lémaniques et d'élargir son champ d'action.





L'oeuvre géante qui représente une jeune fille par l'artiste SAYPE - vue du ciel



## EN SUISSE ALÉMANIQUE

### **SAYPE - Fidèle soutien de SOS MEDITERRANEE à la renommée internationale**

L'un des temps forts du printemps a été le projet de l'artiste de renommée internationale et fidèle soutien, SAYPE. En partenariat avec l'Université de Zurich et le Right Livelihood Zentrum, le peintre a réalisé une fresque monumentale dans le parc d'Irchel à Zurich.

L'œuvre géante qui représente une jeune fille accompagnée de plusieurs emblèmes du sauvetage en mer a été dévoilée au public lors d'un vernissage officiel, en présence de représentant.e.s de la Ville de Zurich, de l'Université de Zurich et de SAYPE.

### **Art4Rescue Festival - L'art au service du sauvetage en mer**

Pour faire résonner l'œuvre de SAYPE, la première édition du festival Art4Rescue a été organisée en collaboration avec le centre culturel Rote Fabrik. À travers un riche programme artistique, l'événement a permis de sensibiliser un large public à notre mission.

L'après-midi a été consacré au street art. Quatre artistes locaux ont réalisé des graffitis illustrant notre mission en mer. Une exposition photos, un atelier pour enfants, et des performances musicales ont créé une atmosphère accueillante et conviviale. Durant la soirée, les artistes suisses de hip-hop LUUK & Danase, Manillo ainsi que le groupe indie-pop Mischgewebe ont captivé le public avec de belles performances, clôturant l'événement sur une note vibrante et engagée.

### **Reeds Festival**

Une autre première cette année, la participation de SOS MEDITERRANEE au Reeds Festival à Pfäffikon. L'organisation était représentée en tant que partenaire caritatif lors du festival de musique. Aux côtés de l'ONG Viva con Agua, les festivalières et festivaliers ont été sensibilisé.e.s à l'inconditionnalité du sauvetage en mer.



### Soirée caritative au Schauspielhaus Zürich

Moment phare de l'année, la soirée «SOS – Save Our Soul» s'est tenue le 24 novembre au Schauspielhaus Zürich. Pour la quatrième fois, cet événement a eu lieu dans la grande salle du théâtre Pfauen. Animée par Roger de Weck, la soirée a offert aux invité.e.s un moment riche, porté par la musique, la littérature et de poignants témoignages.

Après les discours d'ouverture des représentants du théâtre et de la Ville de Zurich, la chanteuse de jazz Elina Duni a interprété plusieurs morceaux, suivie de l'écrivain renommé Martin Suter, qui a lu quelques-unes de ses nouvelles. Le groupe indie-pop Black Sea Dahu a ensuite livré une performance musicale, suivie des humoristes Patti Basler et Philippe Kuhn, qui ont conclu la soirée par une rétrospective humoristique.

### Présentations, travaux de fin d'études et autres partenariats

Plusieurs autres activités et événements ont eu lieu en Suisse alémanique, notamment le concert caritatif Music for People à Berne ainsi qu'une exposition réalisée en collaboration avec l'Église réformée de Davos.

L'association a également donné plusieurs conférences et accompagné des étudiants de diverses universités et institutions dans la réalisation de travaux de fin d'études relatifs au sauvetage en mer. Parmi ces contributions, [L'animation vidéo d'Enrico Bachmann qui met en lumière la mission de SOS MEDITERRANEE se distingue tout particulièrement.](#)



## MOBILISATION CITOYENNE

Une soixantaine de bénévoles issus de toute la Suisse se mobilisent et offrent généreusement de leur temps pour soutenir l'action de SOS MEDITERRANEE durant les différents événements ou partenariats solidaires mis en place. Certain.e.s apportent également leur expertise professionnelle en contribuant notamment à la gestion administrative des dons, à la création graphique ou à la réalisation de vidéos. Avec une équipe restreinte, l'aide bénévole est indispensable à la bonne marche des activités de sensibilisation et de recherche de fonds auprès des donateurs privés et du grand public.



Les bénévoles, un soutien précieux  
aux missions de SOS MEDITERRANEE



## COMMUNICATION

En 2024, SOS MEDITERRANEE Suisse a renforcé sa présence et son impact en matière de communication, tant sur le numérique que dans l'espace public et médiatique.

La communauté sur les réseaux sociaux a connu une croissance de 12% sur l'ensemble de plateformes digitales. En parallèle, le taux d'engagement, qui mesure l'interaction des utilisatrices et utilisateurs avec les publications, a augmenté de 71%, témoignant d'un lien renforcé avec l'audience et d'un intérêt croissant pour les actions de l'organisation, en mer et à terre.

L'année a également été marquée par le lancement d'un nouveau site internet, offrant une navigation plus fluide et un accès facilité aux informations sur nos missions. Une autre avancée significative a été la création d'une boutique en ligne proposant une sélection de produits aux couleurs de SOS MEDITERRANEE, désormais disponibles à la livraison dans toute la Suisse.

Sur le terrain, la campagne de fin d'année a bénéficié d'une forte visibilité grâce à l'affichage dans les rues de Suisse romande et Suisse alémanique, renforçant les messages de solidarité auprès du grand public. Plusieurs courriers postaux ont également été envoyés aux donatrices et donateurs pour les mobiliser autour de la mission mer.

Dans les médias, SOS MEDITERRANEE a maintenu sa présence tout au long de l'année. Parmi les temps forts, la fresque monumentale réalisée par l'artiste SAYPE dans l'enceinte de l'Université de Zürich et le concert de soutien au Caux Palace ont attiré l'attention des médias suisses. Par ailleurs, les opérations de sauvetage réalisées par l'association ont continué à être régulièrement relayées dans les principaux médias suisses, assurant une visibilité constante sur l'urgence humanitaire en mer.





# PARTENARIATS

## L'IFRC RENOUVELLE SON ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DE SOS MEDITERRANEE

**Partenaire clé de SOS MEDITERRANEE depuis août 2021, la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) prolonge son soutien pour l'année 2025, consolidant ainsi une collaboration essentielle au sauvetage et à l'accompagnement des personnes rescapées en mer.**

Sur le plan financier, l'IFRC renouvelle son engagement en soutenant le budget opérationnel de SOS MEDITERRANEE à hauteur de 2 millions de francs suisses pour l'année 2025, une contribution essentielle pour assurer la continuité des opérations de sauvetage et d'assistance en mer.

Sur le plan opérationnel, l'IFRC joue un rôle central dans le soutien post-sauvetage à bord de l'*Ocean Viking* en déployant des spécialistes en soins médicaux, médiation culturelle et logistique. Ce partenariat inclut également la mise en oeuvre du dispositif Salamat, un programme de rétablissement des liens familiaux géré par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Grâce à ce dispositif, les rescapé.e.s peuvent informer leurs proches de leur présence à bord en toute sécurité, dans le strict respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles.

### **Renforcement des collaborations humanitaires, maritimes et académiques**

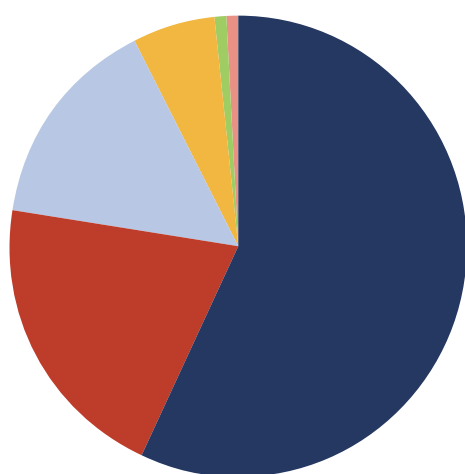
En 2024, SOS MEDITERRANEE Suisse a poursuivi et approfondi ses échanges avec divers acteurs du monde humanitaire, maritime et académique. L'organisation a collaboré notamment avec le Comité International de la Croix-rouge, l'Office Fédéral de la Navigation Maritime, l'International Chamber of Shipping, la Fondation pour l'Action Humanitaire en Mer, ainsi que des institutions académiques comme l'Université de Genève, le Geneva Graduate Institute (IHEID) et Unisanté Lausanne.

L'association a également été le partenaire caritatif de la Commodity Trading Week à Londres, un événement réunissant plusieurs dizaines de grandes figures du secteur maritime et du négoce.

# LE BILAN FINANCIER

## RÉPARTITION DES RESSOURCES

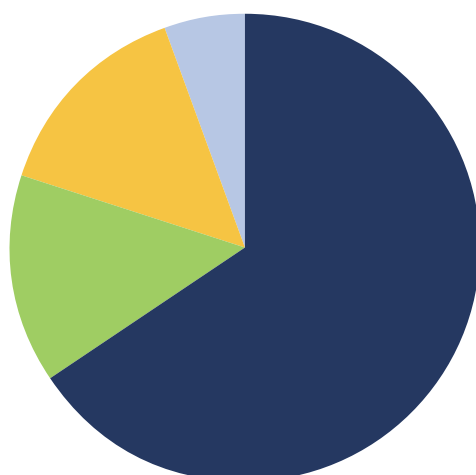
(Total: CHF 3 488 438)



- Partenariat IFRC: CHF 2 000 000
- Dons privés, legs et dons événements: CHF 720 484
- Dons fondations et associations: CHF 531 000
- Dons/subventions communes et cantons: CHF 203 271
- Dons entreprises: CHF 20 800
- Merchandising: CHF 12 883

## RÉPARTITION DES DÉPENSES

(Total: CHF 4 125 951)



- Contributions directes aux opérations de sauvetage: CHF 2 715 978
- Charges de missions (témoigner; protéger): CHF 589 966
- Charges d'obtention de financements: CHF 592 559
- Charges administratives: CHF 227 449

*Pour chaque catégorie de charges, les charges de personnel correspondantes, sont incluses.*

Les comptes annuels révisés complets sont publiés sur le site Web.

**Ressources humaines sur l'année 2024**  
8,5 ETP en Suisse



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

| ACTIF                                 | Annexe | 2024<br>CHF       | 2023<br>CHF         |
|---------------------------------------|--------|-------------------|---------------------|
| PostFinance CHF                       |        | 479'973.80        | 638'316.23          |
| PostFinance EUR                       |        | 214'453.75        | 394'702.86          |
| Compte PayPal CHF                     |        | 3'450.25          | 7'266.89            |
| Compte PayPal EUR                     |        | 6'514.37          | 29'954.91           |
| Compte carte de crédit                |        | 1'000.00          | -                   |
| <b>Liquidités</b>                     |        | <b>705'392.17</b> | <b>1'070'240.89</b> |
| <b>Créances résultant de la vente</b> |        | <b>-</b>          | <b>-</b>            |
| <b>Autres créances court terme</b>    |        | <b>-</b>          | <b>-</b>            |
| <b>Stocks et travaux en cours</b>     |        | <b>-</b>          | <b>-</b>            |
| Charges payées d'avance               | 8.2    | -                 | -                   |
| Produits à recevoir                   | 8.3    | 73'661.28         | 362'312.42          |
| <b>Actifs de régularisation</b>       |        | <b>73'661.28</b>  | <b>362'312.42</b>   |
| <b>Total actif circulant</b>          |        | <b>779'053.45</b> | <b>1'432'553.31</b> |
| Garantie                              |        | 5'459.25          | 3'363.50            |
| <b>Immobilisations financières</b>    |        | <b>5'459.25</b>   | <b>3'363.50</b>     |
| <b>Participations</b>                 |        | <b>-</b>          | <b>-</b>            |
| Mobilier                              |        | -                 | -                   |
| Matériel informatique                 |        | 3'985.65          | 4'014.70            |
| <b>Immobilisations corporelles</b>    |        | <b>3'985.65</b>   | <b>4'014.70</b>     |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>  |        | <b>-</b>          | <b>-</b>            |
| <b>Total actif immobilisé</b>         |        | <b>9'444.90</b>   | <b>7'378.20</b>     |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                    |        | <b>788'498.35</b> | <b>1'439'931.51</b> |

*Handwritten signature and initials*

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

| PASSIF                                   | Annexe     | 2024<br>CHF       | 2023<br>CHF         |
|------------------------------------------|------------|-------------------|---------------------|
| <b>Créanciers</b>                        |            | -                 | -                   |
| <b>Créanciers c.t. portant intérêts</b>  |            | -                 | -                   |
| Charges sociales à payer                 | 8.4        | 11'192.06         | 18'548.03           |
| SOS Méditerranée / Dev. International    | 8.1        | 43'414.00         | -                   |
| <b>Autres dettes à court terme</b>       |            | <b>54'606.06</b>  | <b>18'548.03</b>    |
| Charges à payer                          | 8.5        | 31'484.65         | 86'392.79           |
| Produits reçus d'avance                  |            | -                 | -                   |
| <b>Passifs de régularisation</b>         |            | <b>31'484.65</b>  | <b>86'392.79</b>    |
| <b>Total capitaux étrangers c.t.</b>     |            | <b>86'090.71</b>  | <b>104'940.82</b>   |
| <b>Créanciers l.t. portant intérêts</b>  |            | -                 | -                   |
| <b>Autres dettes à long terme</b>        |            | -                 | -                   |
| <b>Provisions</b>                        |            | -                 | -                   |
| <b>Total capitaux étrangers l.t.</b>     |            | -                 | -                   |
| Journée mondiale des réfugiés            |            | -                 | -                   |
| Contribution IFRC aux Opérations         |            | -                 | -                   |
| Cartier Philanthropy                     |            | -                 | 10'000.00           |
| Opérations de sauvetage                  |            | 14'500.00         | -                   |
| <b>Total fonds affectés</b>              | <b>8.8</b> | <b>14'500.00</b>  | <b>10'000.00</b>    |
| Résultat reporté                         |            | 1'324'990.69      | 1'220'390.95        |
| Résultat de l'exercice                   |            | -637'083.05       | 104'599.74          |
| <b>Réserves facultatives / résultats</b> |            | <b>687'907.64</b> | <b>1'324'990.69</b> |
| <b>Total capitaux propres</b>            |            | <b>687'907.64</b> | <b>1'324'990.69</b> |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                      |            | <b>788'498.35</b> | <b>1'439'931.51</b> |

off  
13

# MERCI

**Merci. Un mot simple, mais qui porte en lui toute notre gratitude. Merci d'être là, de croire en cette mission, de refuser l'indifférence. C'est grâce à vous que nous sommes en mer et que nous sauvons, chaque année, des centaines de vies.**



**Votre don en  
bonnes mains.**

---

Crédits photos - SOS MEDITERRANEE

Tess Barthes - couverture, pp.2,8,10,12,26,27, 4ème de couverture /

Claire Juchat - p.14,p.20 / Camille Martin Juan - p.17,23,25,35 / Leonard Mueller - p.4 /

Johanna de Tessieres, pp.5,12,15 / Charles Thieffaine, pp.13,36





Paiements en CHF:  
CH83 0900 0000 1475 1111 1

Paiements en EUR:  
CH06 0900 0000 1583 6272 3

BIC/SWIFT: POFICHBEXXX

Votre don à SOS MEDITERRANEE CH  
est déductible des impôts en Suisse.

**SOS MEDITERRANEE SUISSE**  
**CP 2039**  
**1211 Genève 1**

**[www.sosmediterranee.ch](http://www.sosmediterranee.ch)**  
**[contact.ch@sosmediterranee.org](mailto:contact.ch@sosmediterranee.org)**